



— LA CGT —  
TOUJOURS À VOS CÔTÉS

31 MARS  
AU  
6 AVRIL

2<sup>ND</sup> TOUR  
DES ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

## MERCI ! ENSEMBLE TRANSFORMONS L'ESSAI AU SECOND TOUR



Le premier tour des élections professionnelles vient de se dérouler au Siège, dans les régions de France 3 et à La Réunion. Ce premier tour a été favorable aux listes CGT, donnant à notre organisation une représentativité qui lui permettra de peser fortement dans les négociations à venir avec la direction.

Cette légitimité est essentielle dans la période troublée où le financement et l'indépendance de l'audiovisuel public sont gravement remis en question par l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle.

Avoir une représentation syndicale forte et sérieuse est la seule option pour imposer un vrai débat démocratique sur l'audiovisuel public et la nécessité de préserver son existence et son indépendance.

### Réseau régional de France 3

CGT	CFDT	FO	SNJ	SUD	UNSA	CGC
<b>633 voix</b>	426 voix	376 voix	229 voix	209 voix	66 voix	26 voix
<b>32,21%</b>	21,68%	19,13%	11,65%	10,64%	3,36%	1,32%

### Siège de FTV

CGT	FO	CFDT	SNJ	CGC	UNSA
<b>362 voix</b>	237 voix	161 voix	181 voix	195 voix	135 voix
<b>28,48%</b>	18,65%	12,67%	14,24%	15,34%	10,62%

## La Réunion

CGT	CFDT	FO	SNJ	CFTC
<b>86 voix</b>	26 voix	63 voix	13 voix	4 voix
<b>44,79%</b>	13,54%	32,81%	6,77%	2,08%

Le quorum a été atteint dans tous les collèges à la Réunion avec plus de 87% de participation et où la CGT obtient 6 sièges sur 10 au CSE.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont choisi de porter leur suffrage sur notre organisation syndicale permettant ainsi à la CGT de maintenir sa place de premier syndicat de France Télévisions.

## Le vote électronique pour le 2<sup>nd</sup> tour aura lieu du jeudi 31 mars au jeudi 6 avril 2022

Le quorum des votants n'ayant pas été atteint partout, un second tour va avoir lieu pour les 3 collèges du CSE du Siège et pour les Collèges 1 et 2 du CSE de France 3.

Ce second tour est tout aussi important, il va déterminer le nombre de sièges attribués à la CGT dans les CSE Siège et Réseau, et donc sa capacité à défendre les intérêts des salariés face à la direction.

Rien n'est encore acquis.

Le second tour sera déterminant pour confirmer ce choix d'un syndicalisme de revendication et de proposition, dans une période à hauts risques.

## ALORS DÈS JEUDI 31 MARS,



**CONFIRMEZ VOTRE CHOIX  
EN VOTANT CGT,  
LA FORCE DES SALARIÉS**